Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 7 Joumada II 1445
20 Décembre 2023

N° 148

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2885**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2886**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2891**
Homologation de résolutions **2891**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2892**
Avis aux créanciers..... **2894**
Convocations
Sociétés anonymes **2894**
Sociétés à responsabilité limitée **2897**
Autres sociétés **2898**
Divers
Avis au public..... **2898**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice complémentaire pour Augmentation du capital

SOCIETE LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES

S.A. au capital de 26 489 070.000 Dinars

Siège social : 4 Rue Kenitra 1000 Tunis

IU : 941750TAM000

A titre de précision l'ensemble des souscriptions de l'augmentation du capital qui a été publié au journal officiel de la République Tunisienne n°138 du 28 novembre 2023 il a été déposé en deux comptes indisponibles au nom de la société LAD ouvert auprès de la Banque Tuniso koweitienne «BTK» sur le compte n°20000 0022 300965027 78 en date du 16/11/2023 et auprès de la Banque de Tunisie & des Emirates «BTE» sur le compte n°24000 000166259330256 en date du 4/12/2023 à raison de quatre millions de Dinars (4.000.000) chaque compte.

2023R03000SANB2

SOCIETE INOPLAST FINANCIERE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 30 544 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - Tunis

Identifiant unique (RNE) : 1378567 M

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 24/02/2023, enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis le 01/3/2023 sous le n°23801298, Quittance n°M023723, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 7/3/2023 sous le n°202352091. Il a été décidé ce qui suit :

1- Acceptation de la démission de M. Zied LAHIANI de son mandat en tant que Président Directeur Général ainsi que de son mandat d'administrateur.

2- Nomination de M. Mehdi KHOUAJA en tant que nouveau Président Directeur Général pour une période d'une année couvrant l'exercice 2023.

2023R03002SANB2

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE CARTHAGE EYEWEAR INTERNATIONAL

Société anonyme

Au capital de 2.700.000 dinars

Siège social : Route Mharza Km2, Sfax

Identifiant Unique : 1407643W

Dénomination : SOCIETE CARTHAGE EYEWEAR INTERNATIONAL

Objet Principal : la fabrication des montures de lunettes et des accessoires en bois et autres matériaux.

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : Avant augmentation : 2.700.000 DT divisé en 270.000 actions de 10 DT chacune

Siège social : Route Mharza Km2, Sfax

Dépôt : Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 décembre 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés tunisiennes à Sfax le 12/12/2023 sous le n°23507011 Quittance n°M007726, déposé au Registre National des Entreprises le 13/12/2023 sous le n°2023184787 bulletin n°247.

Montant de l'augmentation : 300.000 Dinars divisées en 30.000 actions de 10 Dinars chacune.

Capital social : Après Augmentation : 3.000.000 DT divisé en 300.000 actions de 10 DT chacune.

2023X01615SANB2

Augmentation du capital de 25 140 000 dinars à 25 960 000

Société MAS METAL

Société anonyme

Siège social : ZI Menzel Chaker Lot 18-20 Sfax

IU : 1542207K

MF : 1542207K/A/M/000

CNSS : 64829342

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 15/12/2023, Qn°M007813, En°23507093, les actionnaires ont décidé l'augmentation du capital en nature de huit cent vingt mille dinars par la création de 820 000 actions nouvelles d'un nominal de un dinar chacune souscrite et libéré en totalité à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de participant à l'augmentation.

Délais de souscription : Le délai a été clôturé par la souscription immédiate et intégrale par l'actionnaire participant à l'augmentation.

Dépôt préalable : Copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2023, a été déposée auprès du registre national des entreprises de Sfax dont une attestation délivrée par le greffier en date du 3 Novembre 2023 sous le n°AC811492023.

2023X01617SANB2

Assemblée générale extraordinaire

Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 500 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1589588Q

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour l'année 2022 qui s'est tenue le 26/6/2023 à 13h au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3

HSC. Cité les Pins, 1053 Tunis enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis en date du 4/9/2023 sous le n°23707062, quittance n°M086716, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 30/11/2023 sous le n°2023181795, il a été décidé ce qui suit :

1. Mise à jour des statuts de la société.

2. Approbation des statuts mis à jour.

3. Pouvoirs pour formalités.

2023402985SANB2

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012134D

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2022 qui s'est tenue le lundi 26/6/2023 à 12 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis en date du 24/11/2023 sous le n°23709600, quittance n°M110727, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 7/12/2023 sous le n°2023183427, il a été décidé ce qui suit :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2022.

6. Pouvoirs pour formalités.

2023402986SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE JUGURTHA MANUTENTION

S.A.R.L au capital de 450.000 dinars Tunisiens

Siège social : 128, Avenue Jugurtha Mutelleville Tunis

Identifiant Unique : 0296356Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/9/1994 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le bureau Tunis le 26/12/1994 Vol 37 Série 261 il a été décidé l'augmentation du capital de 250 000 d à 450 000 d.

2023R03015SRLB2

SOCIETE JUGURTHA MANUTENTION

S.A.R.L au capital de 450.000 dinars Tunisiens

Siège social : 128, Avenue Jugurtha Mutelleville Tunis

Identifiant Unique : 0296356Q

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2023 enregistré à la recette des finances Nouvelle Médina le 24/11/2023 sous le n°23705892 quittance n°080466, a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 27/11/2023 il a été décidé de désigner Madame Salwa Manai épouse STA, gérante de la société.

2023R03016SRLB2

Diminution du capital

Augmentation du capital

Changement du siège social

Annulation de contrat de location

Mise à jour des statuts

Renouvellement de mandat du gérant

Société Maalej de Commerce «SOMAC»

SARL Au capital de 150.000,000 DT

Siège Social : route de Tunis Km 6 Sfax

MF : 894317N/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE du 4/12/2023 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 6/12/2023 sous le n°23704486, quittance n°M083500 et déposé au RNE le 12/12/2023, sous le N° 2023184659, il a été décidé de rappeler les décisions suivantes prises suivants des AGE comme suit :

1- Suivant PV AGE du 30/6/2006, enregistré à la recette des finances sakiet ezzit Sfax le 4/8/2006 sous le numéro 06500884, quittance N° M026512, il a été décidé :

- La diminution du capital en numéraire de 36.000,000 dt à 18.000,000 dt.

- L'augmentation du capital de 18.000,000 dt à 18.500,000 dinars en numéraire.

- Modification du siège social de la route de Tunis km 4 à route de Tunis km 6 ceinture ziadi sakiet ezzit sfax.

- Annulation du contrat de location établi avec Mr Zouhir Maalej.

- Mise à jour des articles 5 et 7 des statuts.

2- Suivant PV AGE du 15/07/2010, enregistré à la recette des finances sakiet ezzit Sfax le 23/07/2010, sous le numéro 12701178, quittance n° M032249 les associés ont décidé de renouveler le mandat du gérant Samir Maalej pour une durée indéterminée à partir du 01/07/2010.

2023X01628SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé par maître Ibtissem Ammari (Avocate) signé signature légalisée le 20/11/2023 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher, le 21/11/2023 (Quittance n°M069522, Enregistrement n°23202368), Mr. Mohsen Ben Habib Ben Boujemaa Litimi) a vendu à Mr. Belgacem ben

Ali ben El Mabrouk Ben Amer, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au café catégorie A sis au Terminus Station Bus 55 rue Des Martyrs Douar Hicher Manouba. Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de maître Ibtissem Ammari avocate son bureau sis au 06 rue amilcar Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au j.o.r.t sous peine de nullité. Le présent avis a été publié au journal «le Temps» paru le 3/12/2023.

2023T01209FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Daouar Hicher le 4/12/2023 sous le numéro 23202463 quittance numéro M071757la société SLYWA a cédé tous les éléments incorporels du fonds de commerce (commerce en détail de bois et dérivés) sis au n°34 cité Khaled Ibn El Walid route Mateur km 7 Manouba à la société ben romdhane pour le commerce de bois.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur représenté par son gérant Mohamed Ameur Badreddine au siège du fonds de commerce dans les 20 jours qui suivent la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 15/12/2023.

2023T01215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Mégrine le 12/12/2023 reçu 88939 n° d'enregistrement 23207307, Sté Nougatine Carthage SARL a vendu à Mr Walid El Hamrouni la totalité du fonds de commerce sis au 71 Avenue Habib Bourguiba Mégrine 1200 avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du vendeur dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du vendeur du fonds, 71 Avenue Habib Bourguiba Mégrine 1200.

Cette annonce est publiée aux journaux La Presse et Essahafa parus le 16/12/2023.

2023T01216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Midoun Djerba en date du 23/11/2023 sous le numéro 23205246, quittance M085997, Monsieur Mustapha Laktati, C.I.N 13453023, demeurant à Tlallet Guellala Djerba, a cédé à Madame Emna Miled, C.I.N 04675832, demeurant au 10 rue de Hollande Tunis la totalité du fonds de commerce destiné à l'exercice de tout type de commerce exploité au sein du local sis au 1 et 3, Avenue Mohamed Raies El May Djerba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Barbouch Fethi, dont le cabinent est sis au 23, rue de Marseille Tunis, dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 15/12/2023.

2023T01218FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation en date du 20/05/2023 rédigé par maître Makrem Ben Hamza et son assesseur. Mr Hatem Ben El Aroussi El Hawari a donné à son fils El Mahdi El Hawari la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café sis à l'avenue de la République Menzel Temim.

Toutes oppositions seront déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 19/12/2023.

2023T01219FCCC2

Cession d'un fonds de commerce avec contrat compensatoire

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 01/12/2023 sous le n°23105067 monsieur Hamdi JEBALI cède avec acte compensatoire à monsieur Abd Aziz Tajini la totalité du fonds de commerce lui appartenant et sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°199 Bizerte et consistant en un salon de thé.

La publication a été faite dans le journal «Le Quotidien» le 15/12/2023. Les oppositions se feront entre les mains de monsieur Hamdi Jebali demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°199 Bizerte dans les délais légaux.

2023R02999FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 6/12/2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date de 6/12/2023 (enregistrement n°23204848 / quittance n°M087197), Hichem Slimen a vendu à Mehrez Dridi le fonds de commerce sis au Numéro 03, résidence d'Elias bâtiment 48, Dar Fadhal, Sokra Ariana 2036, son activité vente de légumes et de céréales. Les oppositions doivent parvenir au cabinet Maître Imen Ouni Avocate à la cour de cassation, sis au 50 avenue de l'environnement 3ème étage la Soukra Ariana dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk le 15/12/2023.

2023R03003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 6/12/2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date de 6/12/2023 (enregistrement n°23204847 / quittance n°M087189), Hichem Slimen a vendu à Fahmi eranen le fonds de commerce sis au Numéro 02, bâtiment 48, résidence d'Elias Dar Fadhal, Sokra

Ariana, son activité tous types de commerce. Les oppositions doivent parvenir au cabinet de Maître Imen Ouni Avocate à la cour de cassation sis au 50 avenue de l'environnement 3ème étage la Soukra Ariana dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Achourouk le 15/12/2023.

2023R03004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bouhajla le 28/11/2023 quittance n° M061634, enregistrement n°11891160 Mr Belgacem Ben Taher Heni a vendu à Mme Marwa Bent Belgacem Ayadi le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente produits alimentaires sis à l'avenue Habib Thameur Bouhajla.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sis à cité Nour Bouhajla Kairouan dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 16/12/2023.

2023R03005FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 29 et le 30-11-2023 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 30-11-2023 sous le n° de reçu M115488 et sous le n° d'enregistrement 23203826, M. Kilani Gtirine titulaire de la CIN n°05714053, domicilié à cité ejjarray 2 Médenine nord, a vendu à Madame Fatma Ben Abderrahmen, titulaire de la CIN n°05725740, domiciliée à lobigla Zarzis la totalité du fonds de commerce consistant en un local de vente de fruits secs situé à la rue Ibn Khaldoun Zarzis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT auprès du vendeur M. Kilani Gtirine à son domicile ci-haut indiqué. Un extrait de Cet acte de vente a été publié au journal le Quotidien en date du 14/12/2023.

2023R03012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Karoui Mohammad enregistré à la recette des finances de Gafsa le 9/11/2023 Quittance n°M060028, Marwa ben Ammar titulaire de la CIN n°09972754 a cédé le fonds de commerce à Adnan Hfaidh ; sis à l'Avenue Palestine Gafsa avec tous ses éléments corporels et incorporels (Tout genre de commerce).

Toutes les oppositions devraient être adressées à l'adresse du vendeur sis à l'avenue Palestine Gafsa dans les 20 jours qui suivent la date de publication de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 17/11/2023.

2023R03013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S. signé à la municipalité de Nabeul le 4/12/2023 et enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/12/2023 n° d'enregistrement 23206757 quittance n°M160348 Mr. Mohamed Mehdi Cheli a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à l'avenue des nations unies Hammamet vente des glaces et produits similaires avec la possibilité de changer d'activité sauf café, restaurant et vente des boisons alcoolisés et ce à Mr Rabaii Mrad. Les oppositions seront admises entre les mains de l'avocat rédacteur M. Radhouane Ayari dont le cabinet est sis à la rue Tazarka n°3 Nabeul dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication des présentes au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 15/12/2023.

2023R03017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 29 Novembre 2023 et enregistré à la recette des finances Yasminette Ben Arous le 4/12/2023 (Reçu n°M054994 enregistrement n°23204466) Monsieur Yasine Ben Khamaies Ben Mohamed Khlifi (C.I.N n°07636327) a vendu la totalité du fonds de commerce RNE : 1179828F à Monsieur Housine Ben Hmida Ben Mahmoud Ben Alaya (C.I.N n°06485751) situé à Route Mornag (Km 7) Yassminette Ben Arous Exploité "Tous Types de Commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau de Maître Mahmoud Ben Salah Hammami Avocat sise au n°112 Avenue 9 Avril Deuxième étage Bureau n°5 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés le 14/12/2023.

2023R03019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Dans le cadre du contrat de vente en date du 31/10/2023 enregistré à la recette des finances de Moknine le 17/11/2023 sous le n° de quittance 79484 et le n° d'enregistrement 23202656, Latifa ISMAIL a vendu à Abdessattar BN DIA et Rachida BN DIA la moitié entre eux, tout un fonds de commerce situé au RDC Rue Mahmoud bn dia Moknine d'environ 39 m² prêt à exploiter une boutique de vente de toute activité commerciale et composé du local commercial, avec tous ses éléments physiques et moraux, d'où les oppositions se font entre les mains des acheteurs au lieu de leur résidence à Rue Mahmoud bn

dia Moknine gouvernorat de Monastir durant 20 jours de la date de publication de l'avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 24/11/2023.

2023S01499FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Sousse le 22/11/2023 sous le n°23304504 quittance n°M066742 Aymen Ben Nourddine Bouchneb cin 09256859 a vendu à Mme Lamia Bent Ibrahim Sondassi cin 09308784 la totalité du fonds de commerce sis au n°40 khezema charkia Sousse ayant pour activité tout genre de commerce.

Prix de vente : 14.000.000 d.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Jridi Aycha 14 rue Docteur Moreau Sousse à l'heure administrative pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

2023S01502FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 21, 29/11/2023 et enregistré à la recette des finances hamam Sousse le 5/12/2023 sous le n°120761 enregistré n°23207846 société tunisienne d'équipement collectif et ménager STE C O M société à responsabilité limitée identifiant unique 0433275 H a vendu à la société évidence équipement C.H.R société à responsabilité limitée identifiant unique 1831881 A la totalité du fonds de commerce vente d'équipement hôtelière et commerce en gros dans le local situé au 85 bv de la plage hamam Sousse.

Les oppositions seront acceptées durant vingt (20) jours à partir de la date de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressés au nom de la société évidence équipement C.H.R société à responsabilité limitée à cité douik sahloul 4 Sousse 4054.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 14/12/2023.

2023S01503FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 11/12/2023, enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 12/12/2023, reçu n°MO87674 sous le N°23202868, Akram ben Mohamed Najeh CIN N° 05512539 délivrée le 28/01/2020, a vendu à Mohamed Ahmed Rezgallah CIN n°09333978 délivrée le 25/09/2018, la totalité du fonds de commerce sis au n°29 rue dawamis cité elzahraa 4000 Sousse exploité à la vente des pièces de rechange pour moto d'occasion.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de maitre El Abed Tahar avocat à la cour de cassation, avenue Habib bourguiba, Nouicer, 3ème étage Sousse, 20 jours à partir de la publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 17/12/2023.

2023S01504FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un contrat manuscrit signé le 14 et 16 nov 2023 enregistré à l'API Sousse le 30/11/2023, reçu n° M004049, enregistrement n° 23203519, Mr Anis GHANNOUCHI cin 05222563, 17 rue Mohamed Aroui Jawhara Sousse, vend à la Sté CONAP Quincaillerie Sarl, IU 1841365P, sise à la route de Tunis zone industrielle 4022 Akouda le fonds de commerce d'un local sis à la zone industrielle route de Tunis Akouda objet marbrerie au prix de 35.000dt.

Les oppositions sont reçues entre les mains de Mtre Nesrine Bougamra sise à l'avenue Ibn Al Jazar imm Dar Al Hamd Sousse dans un délai max de 20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien 14/12/12023.

2023S01506FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/12/2023 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 4/12/2023 n° d'enregistrement 23206975.

Monsieur khalil ben Mohamed Zadem demeurant à route Matar km 1.5 Elhweza Sfax cin 08760754 a vendu à Houda Ammar demeurant rue Salem n°21 Sakiet Dayer Sfax cin 08411872 un fonds de commerce à la Route de Sokra km 2.5 immeuble Ennasim rez-de-chaussée Sfax destiné à la vente produits alimentaires par détails

Les oppositions peuvent être mises entre les mains de l'acheteur ci-dessus nommé la Route de sokra km 2.5 immeuble ennasim rez-de-chaussée Sfax dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 12/12/2023.

2023X01618FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 13/9/2023 et enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba le 10/11/2023 quittance n°M086672 numéro d'enregistrement 23206529 Me Basma bent Fahker Ellouze demeurant à rue Mohamed Yaich n°137 Gremda Sfax a vendu à Mr Nizar ben Ali ben Belgacem Awled Ali demeurant à Belabed Bir Ali Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au restaurant fast-food dénommé BANANAS demeurant au complexe commercial NASIM situé à la route de l'Aéroport km 4.5 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Nizar ben Ali ben Belgacem Awled Ali demeurant à Belabed Bir Ali Sfax dans un délai de 20 jours à partir de cet avis au JORT.

Une publication a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 25/11/2023.

2023X01624FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S P en date du 17/11/2023 et enregistré à la recette des finances de Houmet Essouk Djerba le 21/11/2023 sous n°23207017 quittance n°M100082, Monsieur Adel GLII, titulaire de carte d'identité fiscale 180442810 titulaire de la CIN n°13408098, demeurant au drouj ouest ragouba Sidi Mkhlouf Médenine, a vendu la totalité du fonds de Commerce lui appartenant, exploité dans le local sis à la rue boumeswer n°29 boumellel Houmet Souk Djerba - destiné à la vente des fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à Monsieur Mahdi Jlidi titulaire de la CIN n°13449406 et demeurant au 38 avenue el ebtisama Mourouj 2 Tunis.

Toute opposition sera reçue par l'acheteur au local où est exploité le fonds de commerce et ce pendant vingt jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Cet extrait a été publié au journal Essabeh du 30/11/2023 p 13 et au journal le Temps du 30/11/2023 P 11.

2023X01625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 6/12/2023 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebbi Sfax le 12/12/2023 n° 23205658, quittance M026443 M.Oussema Makni titulaire de cin 087884801 a vendu la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Mohamed Chaabouni immeuble zarkaa yamama au rez-de-chaussée Sfax avec ses éléments corporels et incorporels société makni store technologie en la personne de son représentant légal; son seul identifiant 1828292 j.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocate ben Hlima Hanen situé à l'avenue Mohammed Chaabouni immeuble Farah + Sfax Jadida dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal le Temps le 16/12/ 2023 page 6.

2023X01629FCCC2

Résiliation d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 4/12/2023 enregistré à la recette des finances de Gremda le 5/12/2023, n°23204279, quittance M092047, Mr Mounir Chtourou titulaire de cin n°01010079 et Mr Bassem Tounsi titulaire de cin n° 08759975 sont convenu de faire la résiliation du contrat du fonds de commerce conclu le 22/03/2023, enregistré à la recette des finances de Gremda le 5/12/2023 n°23200968, quittance n°M026443 le fonds est situé à la route de Teniour croisement n°5 Sfax. Cette annonce a été publiée au journal le temps le 16/12/2023 page 6.

2023X01630FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la goulette le 27/11/2023 sous le n°23208692, Q 122454, Mr Mohamed Naceur Jaiet, CIN : 00681727 a vendu à Mr Bilel Hichri, CIN : 08727485 la totalité du fonds de commerce (tout commerce sauf café) sis au 65 rue Kaled Ibn El Walid l' Aouina Tunis, au prix de vingt cinq mille dinars (25.000,000 dinars).

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du bénéficiaire au 5 Rue Abou El Atehia Ksar Said Tunis, pendant la période légale.

Ce texte a été publié au journal le Quotidien du 13/12/2023.

2023402982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/12/2023 rédigé par maître Yazidi Soumaya, avocate à la cour de cassation, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 5/12/2023 sous le n°23209751, quittance n°M122926, la société "Blue Tunisie", Identifiant Unique n°1271515M, sis au 92 rue de l'Industrie, Zone Industrielle, Charguia 1, Tunis a vendu à la société «TOPDIS», Identifiant Unique n°1669452V sis au 92 rue de l'industrie, Zone Industrielle, Charguia I, Tunis la totalité du fonds de commerce situé au n°11 avenue de l'énergie solaire, 1er étage, Charguia 1 utilisé pour le commerce de gros de capsules de café, de produits alimentaires et d'autres types de commerce de gros, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formées entre les mains du vendeur à son adresse sis au 92 rue de l'industrie, zone industrielle, Charguia 1, Tunis dans un délai de (20) jours à partir de la date de la parution de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été inséré au journal Achourouk le jeudi 16/12/2023.

2023402983FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 30/11/2023 enregistré à la recette des finances de Rue Kairouan Hammam Lif le 7/12/2023 sous le n° d'enregistrement 23202416 quittance n°M06952 Gaith Ben saiid Ben Amara Bedri titulaire de la C.I.N n°07218463 délivrée à Tunis le 18/02/2020 vend à Issa Ben Mohamed Ben ELkilani Moussa titulaire de la C.I.N n°03297650 délivrée à Tunis le 20/12/2000 tout le fonds de commerce incluant ses éléments matériaux et moraux exploité en boulangerie sis au 48 Avenue de la République Résidence Essafa et Elouafa Bloc A Rez-de-chaussée n°1 Hammam-Lif et enregistré au registre national des entreprises sous le n°154638OQ.

Les oppositions vont être déposées dans les 20 jours de la publication au JORT à l'adresse du fonds sis au 48 Avenue de la République Résidence Essafa et Elouafa Bloc A Rez-de-chaussée n°1 Hammam-lif.

Cette annonce a été publiée au journal "ECHOUROUK" en date du 16/12/2023 sous le n°IP 223/12661.

2023402990FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé en date du 08 et 09 Décembre 2023 enregistré à la recette des finances La Goulette en date du 12/12/2023, quittance n°127372, enregistrement n°23209187, la Société «MA MAISON» SARL, identifiant unique n°0747823G, ayant son siège social 10 rue El Metouia Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels lui appartenant consistant en la vente et fabrication de meubles de maisons et de bureaux et hôtels exploité dans le local sis au km 8 Cité Taieb Mhiri la Marsa, à la société SPECIALISEE DES PIECES DE RECHANGHES DE VOITURES ALLEMANDE SPVA, SARL, identifiant unique n°-0425916X, ayant son siège social avenue Hédi Chaker n°35 Tunis qui a accepté le dit achat.

Les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi, entre les mains de Maître Mourad Machat Avocat la cour de cassation 7 rue Hooker Doolittle 2ème étage Appt n°6 le Belvédère 1002 Tunis dans un délai de vingt jours, à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 19/12/2023.

2023402993FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17 octobre 2023 enregistré à la recette des finances Bni Kiar le 31 octobre 2023 quittance n°44401 enregistré sous le n°23302559 Monsieur Mohamed Elayech demeurant à la rue Irak El Maamoura et son frère Rafik Elayech ont loué à Monsieur Salem Shaibi demeurant à la rue de la mosquée El Maamoura Nabeul l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le local rue de la mosquée El Maamoura Nabeul représenté par la boulangerie «Elhana» destiné à la fabrication du pain.

Les oppositions doivent se faire à peine de nullité chez le locataire; adresse suivante : Rue de la mosquée El Maamoura Nabeul où se trouve déposé un des originaux de contrat de location et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal «Achourouk» daté du 14 décembre 2023.

2023T01214FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/10/2023, enregistré à la recette des finances Midoune Djerba le 26/10/2023 sous le n°23304728 Quittance n°M079673, la Société Relax Plus, SARL I.U. 0959388L, dont le siège sis à route Sofitel zone touristique Sidi Zekri Djerba, a loué à la société Zving Shop, SARL en cours de constitution, une partie du Fonds du Commerce exploité au local sis à la route touristique principale reliant Houmet Souk à la zone touristique Midoune Djerba Médenine, pour l'exploiter dans le commerce des produits alimentaires et ménagères, avec tous ses éléments corporels et incorporels, pour une période d'une année non renouvelable à compter du 01/11/2023. Le contrat a été conclu en tant que gérance libre. Ainsi, la locataire exploitera le fonds pour son propre compte et assumera toute responsabilité ou conséquence pouvant découler de ladite exploitation. Cet avis est publié aux journaux As-Sabah et le Temps publié le 30/11/2023.

2023X01623FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association Djerba Al-khair

Siège social : Bâtiment Dahmane, rue Remada, à côté de l'Association Djerba Solidarité et Développement, Houmt Souk, Djerba 4180

Objet : Développement socioculturel.

Association Civile

Ses principes :

- Développer la vie socioculturelle à Djerba

- Consolider le principe de l'entraide sociale

- Mettre en réseau des associations partageant les mêmes principes.

Comité directeur :

Président de l'association : Achour Warghemi

Secrétaire générale : Meriem Fitouri

Trésorière : Narges Sadghiani.

2023R03006APSF1

Homologation de résolutions

Assemblée annuelle du syndic AMILCAR

Suivant PV en date du 10/9/2023 et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 26/9/2023 sous n°23801999 Quittance n°M036155. Et au siège du syndicat, où les décisions suivantes ont été approuvées à l'unanimité.

- Rapport financier et moral de l'année 2022/2023

- L'assemblée générale se tiendra une fois tous les deux ans

- Une augmentation du salaire du gardien de nuit de 30 D, soit 450 D par mois

- La femme de ménage de 20 D, soit 270 D par mois

- La prime spéciale de gestion des affaires du syndicat est de 50 D, soit à 300D

- Il a également été décidé pour l'année syndicale 2023/2024 d'augmenter les cotisations annuelles des propriétaires de 40 dinars.

- La reconditionné des membres syndical comme suit pour l'année 2023

Fayza Ben Amor : Présidente

Hassan Qalish : Secrétaire Général

Mohsen ben Ali : Trésorier.

2023S01449APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

1- Poursuivant : Hassan Khay, Inscrit au RNE sous le n°0197561 R demeurant à Tazarka, qui a choisi son domicile au cabinet de Maître Labib Boulila, Avocat à la cour de cassation, dont le cabinet est sis au 63 Places des Martyres, immeuble Hdidane Nabeul, MF : 000/P/A/798255/C.

2- Avocat poursuivant : Maître Labib Boulila, Avocat à la cour de cassation, dont le cabinet est sis au 63 Places des Martyres, immeuble Hdidane Nabeul, MF : 000/P/A/798255/C.

3- Partie poursuivie : Fethi Mahmoud, qui a élu domicile au cabinet de Maître Najiba Jomini, Avocat à la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'Avenue Habib Thameur Nabeul.

4- Immeuble mis en adjudication :

- La totalité de l'immeuble revenant au débiteur objet du titre foncier n°607662 Nabeul consistant en un terrain agricole.

Une plus ample description est contenue dans le rapport d'expertise judiciaire de Chokri Chuikh objet de l'ordonnance n°91959 du président du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 29/3/2023.

5- Date et lieu de l'adjudication : La mise en vente est fixée au 22 Janvier 2024 devant la chambre des criées près le tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9 heures, le cahier des charges peut être consulté près le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul et le secrétariat de l'avocat poursuivant.

6- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de (102.757.104DT).

7- Visite des lieux : Elle est possible tous les jours.

8- L'enchérissement : Il n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2023T01217VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nasri Chokri

Avocat à la cour

La partie poursuivante : Mr Sdiri Slim Ben Ahmed.

L'avocat poursuivant : Maître Nasri Chokri avocat à la cour, 05 Place Mongi Bali App 15 Tunis.

La partie poursuivie : Mr Sdiri Mohamed Ben Ahmed - Mme Sdiri Laila Sabrina Ben Ahmed.

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : le premier étage du bien immobilier sis à la rue Ali Bachhamba n°60 Hammam-Lif ben Arous Composé de deux halls salon deux chambres une cuisine une salle de bain terrasse et une véranda.

Objet de titre foncier n°85317 Ben Arous, d'une superficie totale de 137 m².

Mise à prix : Cent trente quatre mille deux cents soixante treize dinars 700 millimes (134.273 ,700) Après réduction du prix de 40%.

Lieu et date de la vente : le jeudi 11/01/2024 devant le Tribunal de première instance de Ben Arous Chouchet Radés Ben Arous.

Visite des lieux : Tous les jours.

2023R03011VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'immeuble ci-dessous décrit sera vendu à la chambre des ventes Immobilières du tribunal du première instance de Sfax 2 en son siège situé dans le troisième arrondissement rue 4 Ahmed Aloulou près de l'agence de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Sfax, le mercredi à 9h matin et suivant le 24/1/2024 dans l'affaire n°1650.

- Le poursuivant : Ahmed ben Mokhtar Kanoun, ouvrier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05287213, domicilié à la Rte Manzel Cheker km 3.5 Sfax représenté par son avocat Maître Elleuch Foued rue Abou Kacem Chebbi Rex palace n°503 Sfax MF n°168788Y/AP/000.

Les poursuivis : 1)- Dalinda bent Ahmed Kanoun 2)- Wassila bent Taher Chaker 3)- Lobna bent Mokhtar Kanoun 4)- Nadia bent Mokhtar Kanoun 5)- Riadh ben Mokhtar Kanoun.

Leur profession : travail à la maison, le dernier ouvrier, domiciliés à la Rte Menzel Chaker Km 3.5 Sfax. Le bien proposé à la vente est un terrain comprenant un bâtiment situé sur la Rte de Manzel Cheker Km 3.5 Sfax d'une superficie d'environ 1254 mètres carrés est délimité selon le poursuivant au Sud par Salem Bou Sabbah et à l'Est par Ahmed et Ameur Zitouni et Ziadi à l'Ouest par Ali Kanoun et au Nord par une impasse. Le terrain comporte deux maisons mitoyennes l'une est ancienne, l'autre est relativement moderne.

- L'habitation ancienne, son sol est en ciment, ses murs sont plâtrés et peints, son toit est en béton armé, il comprend : Deux chambres, cuisine, une toilette, et une salle de bain, son toit est en béton armé, ses murs en pierres son sol en ciment et un majel. Cette habitation ouvre sur une véranda.

La deuxième maison relativement moderne comprend une entrée un couloir, trois chambres, une véranda, son sol en carrelage avec une cuisine équipée son sol en parterre, ses murs en faïences équipes d'électricité et de l'eau comme c'est décrit dans le rapport qui a fixé la mise à prix.

Mise à prix : 442.500,000 Dinars.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix.

N.B : il est possible de visiter l'immeuble chaque jour aux heures de travail.

Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2023X01621VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : Société RIDET, SARL, I.U. 1158123M, ayant son siège social à la zone industrielle El-Hamma 6020 Gabès, et dans son domicile élu à l'étude de Maître Mabrouk Ben Moussa sise à la rue Abou Hamed El-Ghazeli n°17 Centre Mesk Bloc B App. B2 Montplaisir 1073 Tunis.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Taher Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Ridat» objet du titre foncier 39264 Gabès, situé dans la zone industrielle El-Hamma nord Gabès, à proximité de nombreuses installations industrielles dans une zone caractérisée par tous les éléments d'aménagement. Il s'agit d'un terrain semi-rectangulaire d'une superficie de 71 ares et 32 centiares, soit 7132 m², d'une longueur moyenne de 108 m et d'une largeur moyenne de 72 m, bordé au nord-est par un bâtiment, au sud-ouest par le titre foncier 21928 Gabès, au nord-ouest par une route suivie du stade municipal et du TF 17331 Gabès, et au sud-est par un bâtiment, clôturé du côté nord-ouest d'où son entrée sur la voie publique, sur laquelle est bâtie une usine de conditionnement, composée de :

- Une usine de conditionnement de datte recouverte d'une structure métallique. Sa superficie couverte est d'environ 4000 m² et comprend : un espace de réception d'environ 195 m², qui constitue un espace pour recevoir les marchandises pour les stériliser, un espace de mise en conserve d'environ 110 m² contenant un bureau, un espace de stérilisation d'environ 156 m² contenant 6 salles de stérilisation des marchandises, un port de machines d'une superficie de 266 m², des chambres de refroidissement, soit un espace d'une superficie de 917 m² contenant 6 chambres froides, 4 chambre de tri d'une superficie totale d'environ 1 900 m², un espace couvert d'une superficie d'environ 140 m² à partir duquel se trouve l'entrée de l'usine, des bureaux à l'intérieur de l'usine et un bureau près de l'espace de réception. - Les espaces extérieurs comprennent : la section sociale, qui se compose d'une unité de santé au rez-de-chaussée d'une superficie d'environ 112 m², un restaurant au 1er étage d'une superficie d'environ 112 m², un local de gardiennage d'une superficie d'environ 10 m² situé à proximité de l'entrée principale, et à côté se trouve un bureau de douane d'une superficie d'environ 15m² et un générateur électrique d'une superficie d'environ 25 m², un transformateur électrique d'environ 37 m², une unité de chauffage fait d'environ 75 m² et des espaces techniques d'environ 42 m².

Les salles de tri, les chambres froides et l'espace de stérilisation ont des sols peints avec de la peinture alimentaire, leurs murs sont recouverts de revêtements muraux spéciaux (panneaux alimentaires) et une toiture en fer. L'espace de réception, le port des machines et l'espace de mise en conserve ont des sols en ciment, leurs murs sont peints et leur toit en fer. Le sol de l'unité sanitaire est en carrelages, ses murs en porcelaine et son toit est en béton. Quant au restaurant, le local de gardiennage et le bureau de douane, ils ont les sols en carrelage, les murs sont peints et le plafond en béton.

5- Mise à prix : Quatre million six cent soixante-seize mille huit cent quarante dinars (4.676.840,000D), frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès sis à l'avenue Farhat Hached Gabès le lundi vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre (22/01/2024) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Gabès ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2023X01622VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. (Ex Tuniso-Qatari Bank) en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise à rue cité des

sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n° B122251996. M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société International Telemarketing And Teleservice Company «I.T.T.C.»

M.F. n° : 0928933 T, dont le siège social est au n°48 Avenue Kheireddine Pacha Tunis.

En sa qualité de partie saisie et caution hypothécaire et solidaire de la société SOTUPEL.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

L'Immeuble se situe à l'avenue 15 octobre 1963 Kabaria gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'une parcelle de forme oblique d'une superficie de 7582 m² objet du titre foncier n°116839 Tunis dénommé «La fortune XII» parcelle n°1 du jugement d'immatriculation n°25280 dont plusieurs constructions sont édifiées. La première construction se compose sous sol partiel, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous sol se compose de six dépôts de différentes superficies exploités actuellement pour déposés une catégorie de voiture à vendre, d'une superficie de 2085 m². Le rez-de-chaussée se compose de 2 parties, d'une superficie couverte de 1046 m², se trouve par derrière un espace couvert par taule d'une superficie de 439 m².

La mezzanine contient plusieurs bureaux ouvrant tous sur le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 439 m².

La 2ème construction se situe à gauche de l'entrée de l'immeuble et se compose d'un sous sol, d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine. Le sous sol est en cours de construction et destiné pour être exploité en tant que garage pour voitures, l'avancement des travaux est de 60 %. Le rez-de-chaussée est couvert en partie par une charpente métallique, d'une superficie couverte de 1445 m² environ, le reste est couvert par le béton armé d'une superficie de 543 m² et en cours de construction dont l'avancement des travaux est de 50 %. A l'étage se trouve une mezzanine en cours de construction d'une superficie de 543 m². Au milieu des 2 constructions se trouve le local de gardiennage et une ancienne construction d'une superficie de couverte de 181 m².

Le sol est en béton en partie et en carrelage et marbre pour l'autre partie. Les murs sont en briques et le toit en béton en partie et en charpente métallique pour l'autre partie.

L'immeuble est composé de 2 grandes constructions dont chacune contient un sous sol, une mezzanine et un rez-de-chaussée, et qui sont bâties avec tous les éléments nécessaires à savoir les fouilles, les colonnes et la structure en béton, les murs extérieures en briques double cloison, les murs intérieurs en briques de 0,10 m, les portes sont en bois.

L'immeuble est équipé de toutes les nécessités dont l'eau potable et l'électricité. Tout l'immeuble est entouré par une clôture d'une hauteur de 3 mètres environ.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Cinq millions trois mille et six cent dix Dinars (5.003.610,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Le lundi 15 Janvier 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis 2.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrange

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Le lundi 15 Janvier 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis 2.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023402984VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite de la société SOGIT SARL

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n°432 le 7/11/2023 à l'encontre de la SOGIT SARL I.U 0385178M sise à la rue Azouz Rebaai Manar 2 Tunis, en cessation de paiement depuis 7/5/2022 et en désignant Mme Rym Mohamed juge commissaire et l'expert Mohamed Meherzi syndic de faillite. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire la nature et le montant de leurs créances accompagné de tout document justificatif dans le délai légal au bureau de Mohamed Meherzi sis centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4.

2023R03001VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INOV PSE

S.A au capital social de 415 000 DT

Siège social : Route Tunis Km 32 BP 108, Djebel Ouest Zaghouan

Identifiant Unique : 1017007B

Messieurs les actionnaires,

Suite à la non tenue du conseil d'administration de la société INOV PSE pour l'arrêt des états financiers

des exercices 2019-2020-2021 et la non convocation d'une assemblée générale ordinaire pour statuer sur ces exercices, Je vous convoque, en ma qualité de commissaire aux comptes et conformément à l'article 277 du CSS, à une assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le 10 Janvier 2024 à 9h à la zone industrielle Sidi Rzig Mégrine, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des exercices 2019-2020-2021 ;

- Lecture et approbation du rapport d'activité, des rapports général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021

- Approbation des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021, communiqués par la direction et qui n'ont pas fait l'objet d'une réunion de Conseil d'Administration pour les arrêter conformément à l'article 201 des CSC ;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et qui ne sont pas été autorisées par le conseil d'administration de la société et ce, pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Quitus aux administrateurs de leurs gestions au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Affectation des résultats des exercices 2019, 2020 et 2021 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;

- Questions diverses, et

- Pouvoirs pour formalités.

2023T01212SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

INOV PSE S.A au capital social de 415 000 DT

Siège social : Route Tunis Km32 BP 108, Djebel Ouest Zaghouan.

Identifiant Unique : 1017007B.

Messieurs les actionnaires,

En observant que le total des fonds propres de la société est devenu inférieur à la moitié du capital social Je vous convoque, en ma qualité de commissaire aux comptes et conformément aux articles 388 du CSC et l'article 6 de la loi 95-34 du 17/04/1995 Relative au redressement des entreprises en difficultés économiques, à une assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le 10 Janvier 2024 à 10h à la zone industrielle Sidi Rzig Mégrine, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière et décision sur la continuité d'exploitation de la société.

- Questions diverses, et

- Pouvoirs pour formalités.

2023T01213SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 2.797.980 DT

Siège social : Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul

Identifiant Unique : 1058454Y

Les actionnaires de la société Clinique El Hakim S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Samedi 13 Janvier 2024 à dix-sept heures (17h00), au siège social de la société Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture et examen de la situation financière et économique de la société et en décider des actions immédiates à entreprendre pour sauver la clinique.

2023R03008SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TIBA EAUX MINERALES «STEM»

Société anonyme

Au capital de 3.616.000 dinars

Siège social : Route de Kasserine Thelepte 1215 Délégation Feriena Gouvernorat de Kasserine

IU : 1638452 Z

Messieurs les actionnaires au capital de la société sont invités pour assister à la séance de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 janvier 2024 à neuf heures du matin au siège social situé sur : Route de Kasserine Thelepte 1215 Délégation Feriena Gouvernorat de Kasserine

Délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation des opérations notifiées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2022.

- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2022.

2023R03009SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TIBA EAUX MINERALES «STEM»

Société anonyme

Au capital de 3.616.000 dinars

Siège social : Route de Kasserine Thelepte 1215 Délégation Feriena Gouvernorat de Kasserine

IU : 1638452 Z

Messieurs les actionnaires au capital de la société sont invités pour assister

à la séance de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 11 janvier 2024 à 15 heures au siège social situé sur : Route de Kasserine Thelepte 1215 Délégation Feriena Gouvernorat de Kasserine.

Délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Elargissement du pouvoir du PDG

- Modification des articles 18 et 21 des statuts sujets des attributions et des pouvoirs du conseil et du PDG.

2023R03010SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AL KARAMA HOLDING

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0922165A

Tous les actionnaires de la société Al Karama Holding sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 janvier 2024 à dix heures au siège social sis à la rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025/ Renouvellement de mandat;

- Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

- Pouvoirs en vue de formalités.

2023R03018SANB3

Convocation à l'assemblée générale des Associés

Société de développement agricole Testour (SODEAT) (en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 024429F/N/M/000

Registre de commerce : B112521998

Le liquidateur de la Société de développement agricole Testour SODEAT convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le mardi 16 Janvier 2024 à 9 heures du matin au bureau n°13 au 3ème étage de l'immeuble sis au 1 rue des entrepreneurs Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du liquidateur sur la gestion de l'année comptable arrêtée au 31/8/2023.

2- Lecture des rapports de commissaire aux comptes sur les états financiers de l'année comptable arrêtée au 31/8/2023.

3- Approbation des états financiers de l'année comptable arrêtée au 31/8/2023.

4- Affectation des résultats pour les années comptables arrêtées au 31/8/2023.

5- Examen de la distribution du solde du compte de liquidation.

6- Quitus au liquidateur.

7- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2023402977SANB3

Convocation à l'assemblée générale des Associés pour la clôture de la liquidation

Société de développement agricole Testour (SODEAT) (en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 024429F/N/M/000

Registre de commerce : B112521998

Le liquidateur de la Société de développement agricole Testour SODEAT convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires de clôture de la liquidation qui se tiendra le mardi 16 Janvier 2024 à 11 heures du matin au bureau n°13 au 3ème étage de l'immeuble sis au 1 rue des entrepreneurs Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du liquidateur pour la période de liquidation.

2- Présentation des comptes définitifs de clôture de la liquidation.

3- Approbation des comptes définitifs de clôture de la liquidation.

4- Approbation de la distribution du compte de liquidation.

5- Approbation de la liquidation définitive de la société et quitus au liquidateur.

6- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2023402978SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE CONCASSAGE ET DE PRODUITS PREFABRIQUES (en liquidation)

SOCOPRE

S.A au capital de 260.000 Dinars

Siège social : Z.I la Charguia 1 - 2035 - Tunis

MF : 0005942M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société de CONCASSAGE ET DE PRODUITS PREFABRIQUES sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 8 Janvier 2024 à 10 Heures au siège social de la société sis à la rue 8610, Z.I la Charguia 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un liquidateur

- Autorisation au liquidateur à céder et signé un contrat de vente d'un terrain

- Questions diverses.

2023402979SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

GAT Investissement SA

Capital social : 25 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

IU : 539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont

convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 22 janvier 2024 à 10 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision d'Augmentation de capital en numéraire.

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts (capital social) et la mise à jour des statuts de la Société.

3. Délégation de pouvoirs des formalités légales et de dépôt

4. Questions diverses.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023402980SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP 3000 Immobilière SA

Société anonyme

Au capital social de 7.000.000

Siège social : 1 Immeuble TRIANON Avenue de la Bourse Lac 2

Registre de commerce : N°B2427432006

MF : 1093913E

Cher Actionnaire,

Vous êtes priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de CAP 3000 Immobilière qui se tiendra jeudi 11 janvier 2024 à 17 heures, aux bureaux de la société APPART B1.1 Immeuble TRIANON Avenue de la Bourse Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle

2- Lecture et approbation du rapport établi par le Conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

3- Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022.

4- Approbation des états financiers de la société Cap 3 000 Immobilière de l'exercice 2022.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2022.

8- Renouvellement du mandant des commissaires aux comptes pour la période 2023, 2024 et 2025.

9- Pouvoir et formalités.

2023402988SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «INGEROP TUNISIE»

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : Immeuble DREAM CENTER A4-4, Avenue Mohamed 5 Belvédère 1002 Tunis

IU : 633300D

Les actionnaires de la Société INGEROP TUNISIE sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 janvier 2024 à partir de 10h du matin (Heure de Tunis) au siège de la société sis à l'Immeuble DREAM CENTER A4-4, Avenue Mohamed 5 Belvédère 1002 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour la période 2009-2010-2011.

- Nomination de nouveaux administrateurs pour la période 2024-2025 et 2026.

- Questions diverses.

2023402989SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Anonyme Immobilière du Nord de la Tunisie

«SAINT» S.A

Capital social de 80.000,000 TND

Siège social : 5, rue de Suide Tunis - Tunisie

IU : 006175A

Le Conseil d'Administration de La Société Anonyme Immobilière du Nord de la Tunisie «SAINT» S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 à 9 h au siège de la société «GENERAL IMMOBILERE DE L'AVENIR» - GIMA- SARL sis au 19 Rue d'Allemagne Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;

2. Lecture et approbation, le cas échéant, du rapport annuel sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2022 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

4. Approbation, le cas échéant, des états financiers de l'exercice 2022 et des conventions réglementées ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2022 ;

7. Désignation ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

8. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2023402992SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à une assemblée générale ordinaire

INOV SARL au capital social de 775 000 DT

Siège social : Rue des Usines Z.I Sidi Rzig Mégrine

Identifiant Unique : 0858940C.

Messieurs les associés,

Suite à la non convocation par le gérant d'une assemblée générale

ordinaire pour statuer sur les exercices 2020 et 2021, je vous convoque, en ma qualité de commissaire aux comptes, à une assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le 10 Janvier 2024 à 11h à la zone industrielle Sidi Rzig Mégrine, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des exercices2020 et 2021;

- Lecture et approbation des rapports de gestion et des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2020 et 2021

- Approbation des états financiers des exercices 2020 et 2021.

- Approbation des conventions relevant des articles 115 et 116 du Code des Sociétés Commerciales pour les exercices 2020 et 2021 ;

- Quitus au gérant pour sa gestion au titre des exercices 2020 et 2021 ;

- Affectation des résultats des exercices 2020 et 2021 ;

- Retard de la préparation des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Questions diverses ; et

- Pouvoirs pour formalités.

2023T01210SRLB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

INOV SARL au capital social de 775 000 DT

Siège social : Rue des Usines Z.I Sidi Rzig Mégrine

Identifiant Unique : 0858940C

Messieurs les associés,

Je vous convoque, en ma qualité de commissaire aux comptes et ce conformément à l'article 6 de la loi 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques, à une assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le 10 Janvier 2024 à 12h à la zone industrielle Sidi Rzig Mégrine, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation financière et décision sur la continuité d'exploitation de la société;

2- Questions diverses, et

3- Pouvoirs pour formalités.

2023T01211SRLB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire 2022

Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" Hzag - Djebéniana - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" à Hzag de la délégation Djebéniana - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2022 qui sera tenue Jeudi 18 décembre 2023 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hazag au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2022.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2022.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Assainissement de la liste des adhérents et admission de nouveaux adhérents.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2023X01620SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Madame Assia Bent Mohamed Ben Mabrouk Kahia déclare la perte du titre de propriété n°03/48570 daté le 12/05/2014 objet de titre foncier n°16581 Mahdia située à Hbira gouvernorat Mahdia.

2ème la perte du titre de propriété n°03/48569 daté le 12/5/2014 objet de titre foncier n°43004 Mahdia située à Hbira gouvernorat Mahdia.

Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Hbira sous le n°160 du 6/10/2023.

2023S01500DIVD2

Avis

Madame Wided Bent Mohamed Trabelssi annonce qu'elle a perdu l'acte de propriété de son père d'un terrain d'une superficie de 750.17 m² qui est situé à la route Sidi Mansour klm 05 Sfax, et il est effectué par l'acte de vente daté le 20/6/1964 et enregistré le 3/9/1964 n°30 à l'attestation de deux notaires Ahmed Khlif et Mohamed Lahbib Elleuch et l'acte de vente daté le 7/02/1965 et enregistré le 24/5/1965 n°79 à l'attestation de deux notaires Ahmed Chelly et Mohamed Lahbib Elleuch et elle désire se faire délivrer deux autres copies originales de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue du notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2023X01616DIVD2

Avis

Madame Najwa Sallemi annonce qu'elle possède un appartement sis à la route Gremda km 6 Sfax par acte

de vente enregistré le 25/3/2002 rédigé par les notaires Mohamed Fourati et son collègue, son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours de la parution de cet avis.

2023X01619DIVD2

Avis

Makram Chabchoub et son frère Samir déclarent la perte de leur titre de propriété d'une parcelle de terre de 588m² avec construction située à la route Saltnia km 4 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2023X01626DIVD2

Avis

Najib Elmnajaa déclare la perte son titre de propriété d'une parcelle de terre de 100m² située à la route de Tunis km4 et les parts de superficie est d'environ 2.5 marjaa située à la route Menzel Cheker km 11 et il veut extraire un autre titre pour chaque parcelle au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2023X01627DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Je suis El Hattab bin Al-Hadi bin Zeina, né le 22 juin 1935, à propos de la perte du titre de propriété numéro 2802/09 objet de titre immobilier numéro 7284 Manouba Déclaration sur l'honneur du 6-12-2023 et l'annonce de la perte a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 01 décembre 2023.

2023402975DIVD2